

## **DECLARATION DU CCUAP SUITE A LA SOIT DISANTE BAISSSE DES TARIFS DE L'AUTOROUTE A PEAGE PAR L'ETAT DU SENEGAL ET LA SOCIETE EIFFAGE-SENAC**

Nous, membres du Collectif Citoyen des usagers de l'Autoroute à Péage (CCUAP), réunis le 26 Décembre 2018 à la maison de la Presse, dans le cadre d'une restitution des activités menées depuis la création du collectif pour le suivi de la gestion de l'autoroute à péage, déclarons avoir pris connaissance des nouveaux tarifs négociés entre l'Etat du Sénégal et la société d'exploitation Eiffage SENAC publiés par l'APIX. Nous avons bien noté que ces changements concernent uniquement les sorties de SEBIKOTANE et celle de TOGLOU. Par ailleurs nous avons appris que cette diminution de 1000 FCFA aura pour conséquence la prolongation du contrat de concession de 25 ans à 35 ans.

Le Collectif dénonce avec vigueur cette énième arnaque de la société Eiffage-Senac et demandons au Président de la République, Macky Sall, d'instruire à son gouvernement la publication des termes de cet accord négocié par l'APIX au nom des contribuables sénégalais, conformément à la loi 2012-22 du 27 Décembre 2012 portant code de transparence des finances publiques.

Au regard des décisions injustes et préjudiciables à l'économie de notre pays, aux nombreux usagers impactés par la cherté de l'autoroute à péage, nous déclarons :

- Que le nouveau contrat proposé à l'Etat du Sénégal par la société Eiffage-SENAC est inique et dangereux pour l'économie du Sénégal
- Que les péages qui ont subi la baisse des tarifs n'ont pas un impact réel sur la grande majorité des usagers quotidiennement affectés par les prix excessifs de l'autoroute à péage ;
- Que la baisse n'a pas pris en compte les populations de Pikine, Guédiawaye, Thiaroye, Mbao, Keur Massar, Bargny et Rufisque qui sont les plus impactées par les tarifs de l'autoroute à Péage et ses externalités négatives.
- Que le tarif doit être davantage réduit jusqu'au prix maximum de 1500 FCFA sur les trajets Dakar-Thiès/ Dakar-Mbour.
- Que les usagers de l'autoroute à péage sont toujours dans l'attente de l'amélioration de la sécurité et l'installation d'un système d'éclairage pour une meilleure visibilité nocturne
- Qu'un audit objectif des retombées économiques de l'autoroute à péage doit être réalisé pour une information juste et vraie sur les retombées effectives de l'autoroute à péage depuis le démarrage de l'exploitation.
- Que les communes impactées par le passage de l'autoroute à péage doivent être associées à la renégociation du contrat de concession afin de pouvoir percevoir des redevances annuelles conformément à l'acte II de la décentralisation et participer à la surveillance de la gestion de l'infrastructure.
- Que le Président de la République renonce immédiatement à la signature d'un nouveau contrat qui implique une rallonge de la durée de la concession et exige une réduction substantielle des tarifs en respectant la limite maximale proposée ci-dessus sur la base d'une évaluation comparative des pratiques dans le monde.
- Que le gouvernement procède à la création immédiate de la société de gestion des autoroutes du Sénégal et de clarifier les modalités de gestion de l'exploitation de tous les tronçons ouverts ou en chantier.

Le collectif rappelle à tous les citoyens et usagers de l'autoroute à une mobilisation populaire pour l'exécution de la troisième phase de son plan d'action jusqu'à la satisfaction totale des demandes citoyennes qu'il porte.

Contre l'injustice d'un partenariat inéquitable et pour préserver les intérêts du Sénégal et des sénégalais, mobilisons-nous ! Fait à Dakar le 26 Décembre 2018, Les membres du CCUAP.